

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance n° 06 du lundi 28 juin 2021

I – OUVERTURE DE LA SEANCE

La séance débute à 17 H 08.

Les participants sont au nombre de 21 personnes dont 18 votants, Madame Florence BIEVRE, proviseure-adjointe, participant en tant qu'invitée permanente aux séances du conseil d'administration.

Monsieur Zatar ouvre la séance et excuse les absents.

Madame Portejoie fait une déclaration liminaire au nom du SNES-SNEP-FSU portant sur les deux années scolaires qui viennent de s'écouler (document annexé).

1. Désignation du secrétaire de séance

Monsieur Zatar propose Delphine JULIEN (PEEP) qui accepte. Monsieur Zatar l'en remercie.

VOTE

N°	Votants	Refus de vote	Blanc	Nul	Abstention	Pour	Contre
1	18	0	0	0	0	18	0

2. Approbation du procès-verbal de la séance du lundi 10 mai 2021 (voir pièce jointe)

VOTE

N°	Votants	Refus de vote	Blanc	Nul	Abstention	Pour	Contre
2	18	0	0	0	0	18	0

3. Adoption de l'ordre du jour

I - Ouverture de séance :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la séance du lundi 10 mai 2021 (voir pièce jointe)
3. Adoption de l'ordre du jour

II - Affaires relatives au contenu et à l'organisation de l'action éducative

1. Rentrée des élèves 2021
2. Projets Région et voyages et sorties

III - Affaires juridiques et financières

1. Contrats et conventions

IV – Questions diverses :

Monsieur Zatar indique qu'il a été destinataire de questions diverses (dans l'ordre d'arrivée) :

PEEP

1. Point sur la semaine en présentiel à 100% des 2ndes : des élèves avaient-ils décrochés ? Si oui, comment gèrera-t-on à la rentrée ?
2. Pour les 1ères, un bilan a-t-il pu être fait du distanciel et quelles mesures pour la rentrée ?
3. Mesures de rattrapage/mises à niveau pour tous les niveaux pour rattraper les problèmes liés au fonctionnement en demi-jauge de cette année ?
4. Quel bilan a été tiré par le conseil pédagogique prévu fin mai/mi-juin sur l'année et les cours en demi-jauge ? Et quelles conséquences ?
5. Constitution des classes et des emplois du temps : qu'est-il prévu notamment pour essayer de constituer plus de « groupe classe » ?
6. Point sur Parcoursup : notamment restent-ils des élèves sans proposition ? Si oui, accompagnement du lycée ?
7. Point sur le Bac :
 - a. A-t-on obtenu des informations sur la commission d'harmonisation des notes ?
 - b. Pourrait-on avoir une estimation des résultats compte tenu des notes actuelles ?
 - c. A-t-on une idée du nombre d'élèves dont on peut estimer d'ores et déjà qu'ils n'auront pas leur bac cette année, compte tenu de leurs notes actuelles ?
 - d. Quels enseignements de la préparation du grand oral cette année pour mieux anticiper l'an prochain ?

SGEN

- 1ère question concernant le règlement intérieur du lycée, élaboré en 2016 en concertation avec les fédérations de parents d'élèves : quelles mesures sont envisagées à la rentrée pour favoriser sa connaissance et son application par les différents acteurs concernés, notamment les articles concernant l'absentéisme et l'évaluation ?

- 2^{ème} question concernant les conseils pédagogiques : des conseils pédagogiques sont-ils prévus à la rentrée pour réfléchir aux missions des professeurs principaux dans les différents niveaux afin d'assurer un meilleur suivi des élèves et favoriser leur réussite en les conseillant mieux dans leur choix d'orientation ?

VOTE

N°	Votants	Refus de vote	Blanc	Nul	Abstention	Pour	Contre
3	18	0	0	0	0	18	0

II - AFFAIRES RELATIVES AU CONTENU ET A L'ORGANISATION DE L'ACTION EDUCATIVE

1. Rentrée des élèves 2021

Accueil des 2ndes :

- Accueil par le Professeur Principal
- Visite du lycée
- Accueil par la Direction et l'équipe de la vie scolaire
- Distribution des livres
- Déjeuner au self.

Internat : 7 nouveaux internes en 1^{ère} qui pourront dormir la nuit du 2 au 3/09.

Toutes les classes : il y aura un rappel de consignes importantes :

- Harcèlement
- Attitude en classe et au sein du lycée
- Évaluations
- Triches aux évaluations et portables,
- Absentéisme aux devoirs et évaluations.

Rien de nouveau, tout est déjà dans le règlement intérieur

Mme Portejoie demande s'il y a des disciplines où il y aura des changements : les inscriptions sont désormais faites, quelles nouveautés ?

La Direction répond :

- les inscriptions des 2ndes ne sont pas encore faites
- pour les 1^{ères} : passerelle en attente de validation du rectorat, + 30 élèves,
- les informations seront envoyées aux coordinateurs de disciplines.
- le TRM change régulièrement, la DOS devrait être connue en fin de semaine

La PEEP interroge sur les départs du lycée et causes : sont-elles connues ?

Réponse :

- Départ d'élèves : oui pour les 2ndes non intégrées en 1^{ère} compte tenu des spécialités demandées,
- et des déménagements (arrivées et départs) non encore tous connus,

Mme Portejoie pose la question des heures « besoins ».

Réponse :

- En SVT, incertitude sur 1 poste car demandes inférieures en 1^{ère} mais supérieures en Terminale
- En HDA : 2 groupes en Terminale donc +1
- En maths : 1 groupe
- Pour Euro allemand et italien : des groupes spécifiques seront créés si nombre d'élèves suffisant mais chiffres inconnus à ce jour
- Pour les Anglais euro : 1 groupe en moins, effectif annoncé très lourd (32 élèves)
- En ANC : il y aura-t-il un groupe en moins ?

Les informations seront données non par bribes mais en septembre quand toutes connues.
Des groupes Euro Allemand et italien sont envisagés.

La PEEP demande si les cours de DNL suivis seront identiques lors du passage de niveau ?
Réponse : oui dans la mesure du possible, en cas de problème à la rentrée des ajustements pourront être envisagés.

Question de la FCPE : quid si 4^{ème} vague Covid ?

Monsieur Zatar répond qu'un conseil pédagogique est prévu sur ce sujet. Rien n'est actuellement prévu ni anticipé, aucune information de la Centrale (Ministère, rectorat). Le lycée utilisera les expériences passées et discutées en conseil d'administration et appliquera les consignes du rectorat. Il espère une égalité territoriale.

Les élus SNES-SNEP-FSU présentent une motion "Réforme de l'entrée dans le métier" (Document annexé) qui est présentée au vote.

VOTE

N°	Votants	Refus de vote	Blanc	Nul	Abstention	Pour	Contre
4	18	0	0	0	7	11	0

2. Projets Région et voyages et sorties

5 projets sont présentés (Finlande 2 groupes, Paris Théâtre 2 jours, Musique 1 jour, Clermont audiovisuel, Italie 22 élèves). Il s'agit de voyages et sorties récurrents qui existaient déjà avant la période Covid.

Seul le voyage à Belfort n'est pas reconduit.

La PEEP demande que les critères choisis pour partir en voyage soient précisés.

VOTE pour les 5 projets :

N°	Votants	Refus de vote	Blanc	Nul	Abstention	Pour	Contre
5	18	0	0	0	0	18	0

Nouveau projet culturel et artistique : « Remobilisation scolaire », à destination des classes STMG (Coaching Grand Oral, sophrologie, visites de musées, sensibilisation aux risques du numérique, cohésion de groupe).

VOTE

N°	Votants	Refus de vote	Blanc	Nul	Abstention	Pour	Contre
6	18	0	0	0	0	18	0

III - AFFAIRES JURIDIQUES ET FINANCIERES

1. Contrats et conventions

Le lycée privilégie lorsque cela est possible les reconductions à l'année, ce qui permet de se désengager plus vite.

3 contrats nécessitent un vote :

- Maintenance téléphonique :

VOTE

N°	Votants	Refus de vote	Blanc	Nul	Abstention	Pour	Contre
7	18	0	0	0	0	18	0

- Sécurité (intrusion/incendie) - DELTA Services :

VOTE

N°	Votants	Refus de vote	Blanc	Nul	Abstention	Pour	Contre
8	18	0	0	0	0	18	0

- Téléphonie : Orange est peu réactif et très cher sur les lignes fixes. Coriolis, à qui de nombreux établissements scolaires font appel, serait plus adéquat ; le coût diminuerait d'un tiers. Changement au 01/09/2021 :

VOTE

N°	Votants	Refus de vote	Blanc	Nul	Abstention	Pour	Contre
9	18	0	0	0	4	14	0

3 conventions nécessitent un vote :

- Partenariat professeurs de théâtre / Comédie française, incluant voyage et visite :

VOTE

N°	Votants	Refus de vote	Blanc	Nul	Abstention	Pour	Contre
10	18	0	0	0	0	18	0

- Académie des Nuits de Fourvière : accueil de collégiens éloignés de la culture logés pour 3 nuitées à St Just :

VOTE

N°	Votants	Refus de vote	Blanc	Nul	Abstention	Pour	Contre
11	18	0	0	0	0	18	0

- Tournage d'un téléfilm pour TF1 « Handi gang » sur le thème du handicap au lycée pendant l'été. Des élèves, en priorité ceux des options théâtre et cinéma, pourront être figurants. Pour prolonger l'expérience, des rencontres avec les techniciens sont notamment envisagées :

VOTE

N°	Votants	Refus de vote	Blanc	Nul	Abstention	Pour	Contre
12	18	0	0	0	4	14	0

IV – QUESTIONS DIVERSES

PEEP

1. Point sur la semaine en présentiel à 100% des 2ndes : des élèves avaient-ils décrochés ? Si oui, comment gèrera-t-on à la rentrée ?

Réponse de la Direction : La situation a été suivie de très près, a priori pas de décrochage.

Il ressort des conseils de classe que beaucoup d'élèves ont plutôt bien vécu le fonctionnement en demi-jauge, disant qu'il y avait moins de stress et de fatigue.

Mais plusieurs ont regretté de venir moins souvent au lycée, d'avoir moins de contacts avec les autres lycéens.

Dans certaines matières, telles que les langues vivantes et l'Histoire-géo, des professeurs estiment avoir avancé plus vite.

2. Pour les 1ères, un bilan a-t-il pu être fait du distanciel et quelles mesures pour la rentrée ?

Réponse de la Direction : Très variable selon les élèves, et les disciplines.

Le Conseil pédagogique sera attentif à la rentrée. Des heures seront dégagées pour SOS Maths et d'autres soutiens.

Un conseil pédagogique aura lieu en septembre pour s'adapter à la situation, faire une période de transition.

Des représentants des professeurs ont demandé au gouvernement d'alléger/adapter les programmes, une réponse est attendue pour juillet.

3. Mesures de rattrapage/mises à niveau pour tous les niveaux pour rattraper les problèmes liés au fonctionnement en demi-jauge de cette année ?

Réponse de la Direction : Cela se fera en fonction des constats des professeurs.

4. Quel bilan a été tiré par le conseil pédagogique prévu fin mai/mi-juin sur l'année et les cours en demi-jauge ? Et quelles conséquences ?

Réponse de la Direction : Le conseil pédagogique a été reporté à septembre. Toutefois, les Conseils d'enseignements pour chaque matière ont été très riches.

La « robustesse » des évaluations est à souligner : les absences et les « triches » ont été prises en compte.

Le bilan est mitigé selon les classes et les professeurs.

5. Constitution des classes et des emplois du temps : qu'est-il prévu notamment pour essayer de constituer plus de « groupes classe » ?

Réponse de la Direction : Des groupes par spécialités seront privilégiés pour éviter l'éparpillement dans plusieurs classes et limiter les spécialités par classe.

Toutefois compte tenu du nombre de spécialités proposées à St Just, il y a de nombreuses combinaisons possibles. Il existera 1 dominante /classe au minimum.

La constitution des emplois du temps a demandé beaucoup de travail. Il a fallu retraiter manuellement les résultats sortis du logiciel utilisé pour arriver à regrouper au mieux les élèves d'une même spécialité.

Les élèves des combinaisons classiques sont majoritairement regroupés ; pour les moins fréquentes cela n'a pas toujours été possible.

Dans l'ensemble, les élèves suivant les mêmes spécialités seront moins dispersés que l'an passé.

6. Point sur Parcoursup : notamment restent-ils des élèves sans proposition ? si oui, accompagnement du lycée ?

Réponse de la Direction : sur 455 élèves de Terminale :

- 440 se sont inscrits sur Parcoursup et 15 ont choisi une voie hors Parcoursup.
- 364 élèves (85.7% de terminales Général et 46 de STMG) ont accepté une proposition à ce jour sans tous valider, beaucoup sont en attente.
- 2 élèves ont eu des refus sur une filière sélective et passeront devant la commission académique.
- 45 élèves (donc 10%) ont des vœux en attente. Ils sont encouragés à aller en phase complémentaire.

Les CPE, professeurs principaux et Psy EN contactent ceux qui n'ont pas de proposition.

7. Point sur le Bac :

- a. A-t-on obtenu des informations sur la commission d'harmonisation des notes ?
- b. Pourrait-on avoir une estimation des résultats compte tenu des notes actuelles ?
- c. A-t-on une idée du nombre d'élèves dont on peut estimer d'ores et déjà qu'ils n'auront pas leur bac cette année, compte tenu de leurs notes actuelles ?
- d. Quels enseignements de la préparation du grand oral cette année pour mieux anticiper l'an prochain ?

Réponse de la Direction :

- a. le lycée n'a pas eu d'informations sur une harmonisation des notes
- b. aucune simulation n'est faite par le lycée de St Just sur les résultats à venir du bac, cela ne serait pas pertinent.
- c. dès lors, le nombre de lycéens qui n'auraient pas le bac n'a pas été estimé
- d. réflexion du conseil d'enseignement : après les E3C le but de la préparation était double :
 - terminer tous les thèmes, malgré la crise sanitaire
 - et préparer à l'oral en lui-même : oraux blancs pour certains, préparation à l'avance des problématiques.

La FCPE suggère de s'inspirer de dossiers déjà faits.

Ce Grand Oral inclut un échange sur l'orientation : Mme Bièvre, Provisoire-adjointe, indique avoir eu des retours positifs, sur cette partie, des professeurs qui ont fait passer l'épreuve à St Just.

Questions du SGEN :

- 1ère question concernant le règlement intérieur du lycée, élaboré en 2016 en concertation avec les fédérations de parents d'élèves : quelles mesures sont envisagées à la rentrée pour favoriser sa connaissance et son application par les différents acteurs concernés, notamment les articles concernant l'absentéisme et l'évaluation ?

Réponse de la Direction : Le rappel des règles sera fait par les professeurs principaux à la rentrée et par la Direction lors de l'accueil par niveau.

- 2^{ème} question concernant les conseils pédagogiques : Des conseils pédagogiques sont-ils prévus à la rentrée pour réfléchir aux missions des professeurs principaux dans les différents niveaux afin d'assurer un meilleur suivi des élèves et favoriser leur réussite en les conseillant mieux dans leur choix d'orientation ?

Réponse de la Direction : Il y a eu un consensus lors des derniers conseils d'enseignement dans certaines disciplines, la finalisation sera faite en septembre lors du conseil pédagogique.

Le problème de l'absentéisme aux devoirs, ainsi que celui des mauvais choix de spécialités qui sont des sources d'échec, sont suivis avec attention dans une optique d'amélioration.

La PEEP demande une réunion à la rentrée pour les parents, si la situation sanitaire le permet, pour expliquer le « nouveau bac » : place du contrôle continu, calendrier prévisionnel des épreuves, ce qui change entre la 1ère et la Terminale etc...

La Direction remercie le personnel éducatif, le personnel de l'Etablissement pour avoir tenu dans le contexte particulier de cette année, ainsi que les parents d'élèves.

LA SEANCE EST CLOSE à : 19 h25

Le/La secrétaire de séance

Le proviseur

SIGNE

SIGNE

Delphine JULIEN

Karim ZATAR

Déclaration liminaire au CA du 28 juin 2021

Les deux années scolaires qui viennent de s'écouler ont été éprouvantes à bien des égards pour les élèves, leurs familles et pour l'ensemble des personnels, à qui il a été demandé de s'adapter en permanence à des décisions parfois la veille pour le lendemain.

Si les circonstances et la crise sanitaire que nous venons de traverser ont été inédites, les élus SNES SNEP FSU du lycée de Saint Just tiennent à alerter le conseil d'administration sur plusieurs points.

- L'organisation des enseignements a été faite de manière très diverse sur le territoire alors que les élèves sont soumis encore en théorie à des exigences et programmes nationaux. Si notre organisation avait déjà pointé les inégalités accrues en juin 2020 suite à une période de confinement prolongé, nous ne pouvons que très fortement regretter que les systèmes de demi jauge, d'enseignement en présentiel ou en distanciel n'aient été appliqués de manière équitable sur le territoire. Nous demandons pour éviter des débats qui opposent parfois les usagers ou les professionnels de l'Education Nationale, et qui ajoutent au manque de sérénité dans ces circonstances aussi difficiles, que les décisions concernant l'organisation scolaire soient prises de manière uniforme sur le territoire ou a minima au niveau académique.

- La mise en œuvre de la Réforme du lycée et du Baccalauréat a montré bien des faiblesses et dysfonctionnements prévisibles.

L'organisation de l'épreuve du grand oral, coûte que coûte, a été extrêmement chaotique (problèmes de convocations très fréquents, certains candidats connaissaient la spécialité que laquelle ils seraient interrogés, grille d'évaluation ineptes, critères d'évaluation qui ont été modifiés une nouvelle fois en cours d'année, memento de l'Inspection quelques jours seulement avant les passations « pour harmoniser », critères vagues et très superficiels loin des exigences des spécialités, grande iniquité dans la préparation de l'épreuve...).

Le comité de suivi de la réforme annonce à présent la « simplification » de ce baccalauréat qui avait été conçu pour simplifier la version précédente. Le poids du contrôle continu et l'évaluation constante des élèves ont heurté les progressions et mis à mal la sérénité nécessaire au travail des enseignants et des élèves.

Nous ne pourrions accepter un renforcement du contrôle continu, que la crise sanitaire a induit de manière exceptionnelle. Les personnels en ont vu les conséquences tout au long de l'année: augmentation de la charge de travail, des pressions des familles sur les enseignants, dénaturation de nos métiers et augmentation des inégalités entre les élèves.

Nous demandons en conséquence un positionnement des évaluations communes en fin de première et/ou de terminale, une adaptation des programmes de ces mêmes niveaux. Nous réaffirmons notre attachement à un baccalauréat national, avec des épreuves terminales et anonymes, seule organisation des examens gage d'équité entre les élèves.

- Suite aux résultats de Parcoursup, nous demandons un audit et des retours précis sur les cas d'élèves n'ayant pas obtenu de vœux et une étude sur le lien possible avec les combinaisons de spécialités suivies ; cette génération n'aura peut-être pas pu suivre librement et de manière équitable les spécialités de leur choix ce qui aura pu compromettre leur affectation en post bac ; nous demandons que cette génération puisse être suivie plus attentivement et tutorée dans le supérieur, que nos jeunes puissent choisir leurs combinaisons et options sans restrictions. La question de la réintroduction des mathématiques dans le tronc commun doit également être étudiée.

- Les semaines de confinement cumulées sur deux ans, l'effet de la demi jauge, l'orientation plus complexe de ces deux dernières années n'auront pu qu'accroître les inégalités entre élèves. A ce titre, il apparaît indispensable d'abonder la DHG prévue pour la rentrée de septembre afin de faire baisser les effectifs par division et de permettre de constituer davantage de groupes à effectifs réduits.

Les mois que nous venons de traverser ont fait la preuve que la priorité nationale doit être de répondre à un besoin impérieux d'un Service Public de qualité. Le SNES-SNEP-FSU sera vigilant et attentif aux réponses institutionnelles qui seront apportées.

Motion présentée par les représentants des personnels enseignants et d'éducation SNES-SNEP-FSU au Conseil d'administration du Lycée de Saint Just

Réforme de la formation

La nouvelle réforme de la formation déplace le concours en fin de 2^e année de master MEEF (Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation) et incite les étudiants qui y sont inscrits à enseigner pour un tiers de service. Ainsi ces derniers, encore non lauréats des concours, se verront confier des classes en pleine responsabilité. Ces conditions placent les étudiants face à un défi de taille entre préparation du concours et du master (mémoire de recherche, validation des UE...) et prise en charge de classes.

Pour résoudre une partie des problèmes posés par cette réforme, afin de permettre aux étudiants qui le souhaitent d'observer les pratiques professionnelles sur le terrain et afin d'offrir aux élèves un enseignement réalisé par des personnels qualifiés, les membres du CA demandent à ce que ces étudiants soient affectés en surnombre dans l'établissement, sur le service d'un tuteur et ne soient pas utilisés comme moyens d'enseignement en responsabilité devant élèves.

Les étudiants se destinant au métier de CPE sont placés devant un défi identique entre préparation du concours et du master et un service à mi-temps sur les deux tiers de l'année (rien n'est prévu pour assurer leur service pendant le tiers restant). Comme pour les professeurs, nous demandons que ces étudiants soient affectés en surnombre dans l'établissement, sur le service d'un tuteur et ne soient pas en responsabilité devant élèves.